

**Groupe de travail transpartisan
sur les Déserts médicaux**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 avril 2025

Déserts médicaux : les annonces du Gouvernement sont utiles mais insuffisantes. La régulation de l'installation reste indispensable.

Le gouvernement a annoncé plusieurs mesures dans le cadre d'un plan national de lutte contre les déserts médicaux.

Ces annonces sur la formation, sur les stages, sur la solidarité territoriale demandée sont utiles, mais elles restent incitatives, sur la base du volontariat personnel des médecins, avec des compensations financières.

Les consultations avancées pour exercer deux jours par semaine dans les territoires les plus vulnérables ne répondront pas à l'ampleur du problème : les zones les moins bien dotées sont rarement à proximité géographique des zones les mieux dotées.

Il y a urgence à agir : le défi concerne 8 millions de Français aujourd'hui démunis et qui se sentent abandonnés lorsqu'ils peinent à trouver un médecin généraliste ou spécialiste.

La régulation de l'installation des médecins reste la pierre angulaire de toute politique réellement efficace. Elle permettra d'améliorer durablement la répartition de nos médecins sur le territoire ; c'est en ce sens qu'elle a été approuvée à une large majorité le 2 avril dernier à l'Assemblée nationale. Le groupe transpartisan rappelle que cette mesure préserve la liberté d'installation, qui est uniquement aménagée dans les zones les mieux dotées, afin de stopper l'aggravation des inégalités entre les territoires.

Depuis sa création en 2022, le groupe transpartisan défend une cohérence d'action pour stopper la progression de la désertification médicale : mieux répartir, mieux former, mieux accompagner nos forces médicales.

C'est cette cohérence d'ensemble que le groupe de travail transpartisan défendra à l'Assemblée nationale les 6 et 7 mai prochains.

CONTACT PRESSE

Augustin Moreau
01 40 63 68 92/06 08 31 98 58
guillaume.garot@assemblee-nationale.fr